



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 9 décembre 2022	Nombre de délégués :	
N° 2022-023	En exercice :	29
Convocation du : 01 décembre 2022	Présents ou représentés :	16
Affichage du : 10 décembre 2022	Absents :	9
Objet de la délibération : Décision Modificative au budget n°3		

L'an deux mille vingt-et-deux, le neuf du mois de décembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)	
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X				
	M FRIZOT Jean Marc	X				
	M PRICAT Valentin	X				
	M BRUGNIAU Pierre				X	
	M DUMAS Pierre-Yves				X	
	M REPY Marc	X				
	Mme MATRAY Paulette	X				
	M JARROT Marie-Claude			X	M KAZMINE Yves	
	M DEGUEURCE Gilles				X	
	M DUBAND Joël	X				
	M BAUDIN Jean-Paul				X	M DESCHAMPS Christophe
	M SOROKA Christian	X				
	M VALETTE Noël			X		
	M BALLOT Alain				X	
	M GAMBINI Georges				X	
	M CHAPON Norbert	X				
M PICHARD Emmanuel	X					
Mme SARANDAO Gilda	X					
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal	X				
	M BOURGEON Laurent		X			
	M FRADET Cédric				X	
	M PICHARD Bruno			X		
	M PERRETTE Gilles	X				
	M DEGRANGE Anne			X		
	M PESSIN Jean Marc	X				
	M THERVILLE Daniel				X	
M PERRIER Richard	X					
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD		X			
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE			X		

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Des ajustements de crédit sont nécessaires au bon fonctionnement du budget suite à l'annulation de titre antérieur et à diverses évolutions du syndicat.

Le tableau ci-dessous résume les modifications des lignes budgétaires :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
13258 (13) : Autres groupements	16 200,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	-2 000,00
2314 (23) : Constructions sur sol d'autrui	-18 200,00		
Total Dépenses	-2 000,00	Total Recettes	-2 000,00

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	-2 000,00		
60622 (011) : Carburants	900,00		
6231 (011) : Annonces et insertions	2 000,00		
6332 (012) : Cotisations versées au FNAL	-20,00		
6336 (012) : Cotisations au centre national et CNFPT	160,00		
64131 (012) : Rémunération	1 000,00		
6451 (012) : Cotisations à l'URSSAF	1 400,00		
6453 (012) : Cotisations caisses de retraite	-80,00		
6454 (012) : Cotisations ASSEDIC	-80,00		
6531 (65) : Indemnités	680,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	-3 960,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
Total Dépenses	-2 000,00	Total Recettes	-2 000,00

Le Comité Syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la décision modificative n°3 du budget principal, dont le détail figure dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 12 décembre 2022
Publication le : 12 décembre 2022

A Montceau-les-Mines le : 12 décembre 2022
Le Président


